



COMITÉ CONSULTATIF
DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS
ET
AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE
DU COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HDAA 2019-2020
DE LA COMMISSION SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS
TENUE LE 2 OCTOBRE 2019 À 19H15
AU CENTRE ADMINISTRATIF, 1100, BOUL. DE LA CÔTE-VERTU, SAINT-LAURENT**

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Mme Noura Attigue, présidente du CCSEHDAA 2018-19, procède à l'ouverture de la rencontre à 19h25.

Mme Attigue présente Mme Anne-Lyse Levert, directrice adjointe du Service des ressources éducatives (SRÉ) et Me Marie-France Dion, secrétaire générale adjointe.

Mme Attigue souhaite la bienvenue et remercie les parents qui se sont déplacés pour cette assemblée générale. Elle présente le déroulement de la soirée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 3 octobre 2018
4. Présentation du rôle et des fonctions du Comité consultatif des services aux EHDAA
5. Présentation du bilan des activités de l'année scolaire 2018-2019
 - a) Rapport annuel 2018-2019 du CCSEHDAA (Mme Noura Attigue)
 - b) Service des ressources éducatives (SRÉ): Bilan 2018-2019 et projection 2019-2020 (Mme Anne-Lyse Levert)
6. Présentation sur les comités de parents, le CCSEHDAA et la Fédération des Comités de Parents du Québec (M. Yan Ouellette)
7. Nomination d'un président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection
8. Présentation de la procédure d'élection des membres du CCSEHDAA
9. Élections des membres recommandés pour siéger au Comité consultatif des services aux EHDAA 2019-2020 ainsi que des délégués et substituts au Comité de parents
10. Période de questions
11. Mention des dates de la première réunion du CCSEHDAA et du Comité de parents (CP)
12. Levée de l'assemblée

(CCSEHDAA/AGA2019/01)

IL EST PROPOSÉ par madame Raymonde Gomis et RÉSOLU à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

(Proposé par madame Raymonde Gomis - Proposition adoptée à l'unanimité)

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 3 OCTOBRE 2018

(CCSEHDAA/AGA2019/02)

IL EST PROPOSÉ par madame **Raymonde Gomis** et **RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du CCSEHDAA du 3 octobre 2018 tel que présenté
(Proposé par madame Raymonde Gomis - Proposition adoptée à l'unanimité)

4. PRÉSENTATION DU RÔLE ET DES FONCTIONS DU COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX EHDA

Mme Attigue définit les élèves considérés HDAA. Elle énonce les fonctions du CCSEHDAA qui sont notamment de donner son avis à la CS sur:

- La politique d'organisation des services éducatifs aux ÉHDAA;
- L'affectation des ressources financières pour les services aux ÉHDAA;
- D'autres sujets (critères d'inscription, OPC, transport...).

Mme Attigue mentionne que le CCSEHDAA est un comité consultatif non décisionnel donnant son avis à la commission scolaire sur la politique d'organisation des services éducatifs aux ÉHDAA, sur l'affectation des ressources financières pour les services ÉHDAA et sur d'autres sujets (critères d'inscription, Objectifs Principes et critères de répartition et de destination des immeubles (PTRDI), transport, bassins d'alimentation des écoles, etc.

5. PRÉSENTATION DU BILAN DES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

a) RAPPORT ANNUEL 2018-2019 DU CCSEHDAA (Mme Noura Attigue)

Mme Attigue présente le rapport annuel 2018-2019 du CCSEHDAA dont voici les grandes lignes:

Le CCSEHDAA s'est rencontré 9 fois. Parmi les dossiers discutés et les réalisations accomplies notons :

- Le plan d'intervention;
- Différenciation pédagogique;
- Politique des services éducatifs;
- La douance;
- Le protecteur de l'élève;

(CCSEHDAA/AGA2019/03)

IL EST PROPOSÉ par madame **Raymonde Gomis** et **RÉSOLU** à l'unanimité d'adopter le rapport annuel 2018-2019 du CCSEHDAA tel que présenté.

(Proposé par madame Raymonde Gomis - Proposition adoptée à l'unanimité)

b) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES (SRÉ) : BILAN 2018-2019 ET PROJECTION 2019-2020 (Mme Anne-Lyse Levert)

Madame Levert se présente.

Madame la directrice adjointe souligne s'occuper, entre autres, de dossiers tels que la douance, la mesure 30810 et les plans d'intervention. Elle ajoute s'occuper également des classes points de service. Madame Levert s'occupe des classes spéciales mais aussi des élèves des classes régulières ayant un code de difficulté.

Madame Levert procède à la présentation de son bilan pour 2018-2019. En voici les grandes lignes:

- Poursuite de la mise en place du plan de service individualisé intersectoriel;
- Poursuite des communautés de développement pour les classes adaptées;
- Actualisation de la Transition de l'école à la vie active (TÉVA) avec un agent de liaison communautaire;
- Actualisation de la Transition de l'école à la vie active (TÉVA) avec un agent de liaison communautaire;
- Poursuite du soutien aux écoles pour l'intégration des élèves HDAA : différenciation pédagogique;
- Mesure 30810;
- Ouverture d'un point de service EDA (Élèves en difficulté d'adaptation) au secondaire à l'école de la Traversée;
- Ouverture d'un point de service EDA (Élèves en difficulté d'adaptation) au secondaire à l'école de la Traversée;
- Ouverture d'un point de service EDA (Élèves en difficulté d'adaptation) au secondaire à l'école de la Traversée;
- Etc.

Mme Levert évoque les grandes priorités du SRÉ, à savoir :

- Le modèle différencié de soutien et d'accompagnement des milieux en lien avec les suivis des résultats des élèves;
- Ouverture d'un point de service EDA (Élèves en difficulté d'adaptation) au secondaire à l'école de la Traversée;
- Ouverture d'un point de service EDA (Élèves en difficulté d'adaptation) au secondaire à l'école de la Traversée.

Mme Levert poursuit en présentant les incontournables de l'adaptation scolaire :

- Mesures d'aide aux EHDAA;
- Ouverture d'un point de service EDA (Élèves en difficulté d'adaptation) au secondaire à l'école de la Traversée;
- Ouverture d'un point de service EDA (Élèves en difficulté d'adaptation) au secondaire à l'école de la Traversée
- Ouverture d'un point de service EDA (Élèves en difficulté d'adaptation) au secondaire à l'école de la Traversée;
- Ouverture d'un point de service EDA (Élèves en difficulté d'adaptation) au secondaire à l'école de la Traversée;
- Ouverture d'un point de service EDA (Élèves en difficulté d'adaptation) au secondaire à l'école de la Traversée;
- Etc.

6. PRÉSENTATION SUR LES COMITÉS DE PARENTS, LE CCSEHDAA ET LA FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS DU QUÉBEC (M. Yan Ouellette)

M. Ouellette, délégué du CCSEHDAA, en 2018-2019, au Comité central de parents (CCP) et Commissaire représentant le comité de parents, présente différentes informations sur la CSMB et les comités de parents :

- Composition du CCSEHDAA :
 - 12 parents élus en AGA;
 - 1 représentant de la Direction Générale;
 - 1 représentant des directions d'école;

- 3 représentants des enseignants nommés par leur syndicat;
 - 2 représentants des professionnels nommés par leur syndicat;
 - 1 membre du personnel non-enseignant nommé par son syndicat;
 - 2 représentants de la communauté.
- La CSMB compte 74 écoles primaires, 13 écoles secondaires et 3 écoles spécialisées. À cela s'ajoutent 6 centres de formation professionnelle et 4 centres d'éducation aux adultes.
 - La commission scolaire était séparée, jusqu'en juin dernier, en 3 regroupements pour les comités de parents. Un membre du Conseil d'établissement de chaque école était délégué dans un des Comité régionaux de parents (CRP). Ces trois regroupements étaient chapeautés par le Comité central de parents (CCP). Celui-ci était composé de six délégués provenant de chaque CRP et d'un délégué provenant du CCSEHDAA (19 parents au total). Trois autres membres du CCSEHDAA étaient également élus afin de représenter les parents d'EHDAA dans chacun des CRP.
 - Désormais, un membre du Conseil d'établissement de chaque école sera délégué au nouveau Comité de parents. Le Comité de parents (CP) est composé de 90 délégués (et 90 substituts) auxquels s'ajoutent 4 parents provenant du CCSEHDAA (et 4 délégués). Le Comité de parents élit :
 - 4 commissaires représentant le comité de parents, pour un mandat de 2 ans, (dont un qui doit avoir un enfant qualifié d'EHDAA). Les 4 commissaires ont été lu en 2018-2019 et leur mandat sera encore effectif en 2019-2020;
 - 1 délégué au comité de transport;
 - 2 délégués (et 2 substituts) à la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ).

Monsieur Ouellette signale que le nouveau Comité de parents sera doté d'un Comité Innovation, Intégration et Communications. Il ajoute que des sous-comités seront créés afin d'étudier les consultations.

"La mission ultime de la FCPQ est de défendre et de promouvoir les droits et les intérêts des parents des élèves des écoles publiques primaires et secondaires de façon à assurer la qualité de l'éducation offerte aux enfants". On retrouve sur leur site internet (www.fcpq.qc.ca) la revue Action Parents, des guides et des brochures sur différents sujets touchant l'éducation et les comités de parents. C'est une mine d'informations pour les parents impliqués.

Monsieur Ouellette présente le Guide à l'intention des parents d'EHDAA, révisé par le CCSEHDAA en 2017. Il est disponible sur le site de la CSMB (www.csmb.qc.ca)

7. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT(E) ET D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Mme Noura Attigue propose Maitre Marie-France Dion comme présidente d'élection. Mme Attigue propose Mme Anne-Lyse Levert comme secrétaire d'élection.

(CCSEHDAA/AGA2019/04)

Maître **Marie-France Dion** et madame **Anne-Lyse Levert** sont respectivement désignées présidente et secrétaire de scrutin.

(Proposé par madame Noura Attigue – Proposition adoptée à l'unanimité)

8. PRÉSENTATION DE LA PROCÉDURE D'ÉLECTION DES MEMBRES PARENTS DU CCSEHDAA

Maître Dion explique la procédure d'élection. Elle mentionne qu'il est recommandé, si possible, que 6 parents viennent du primaire, 6 du secondaire, et, si possible, que des parents soient issus de chaque région.

9. ÉLECTIONS DES MEMBRES RECOMMANDÉS POUR SIÉGER AU COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX EHDA 2019-2020 AINSI QUE DES DÉLÉGUÉS ET SUBSTITUTS AU COMITÉ DE PARENTS

Treize parents présentent leur candidature et sont éligibles. Ils seront entérinés par le comité de parents.

Mme Noura Attigue	Mme Hélène Leung
Mme Yalka Moïse	Mme Nathalie Vassilaros
Mme Maude Laurendeau	Mme Nicole Kisisa
Mme Katherine Rochette	Mme Diane Boucher
Mme Nathalie Picard	Mme Raymonde Gomis
M. Yan Ouellette	Mme Abib Mohamed
Mme Jeanne Manda (substitut)	

(CCSEHDAA/AGA2019/05)

IL EST PROPOSÉ par madame **Raymonde Gomis** et **RÉSOLU** à l'unanimité, d'adopter mesdames **Noura ATTIGUE, Hélène LEUNG, Yalka MOÏSE, Nathalie VASSILAROS, Maude LAURENDEAU, Nicole KISISA, Katherine ROCHETTE, Diane BOUCHER, Nathalie PICARD, Raymonde GOMIS** et **Jeanne MANDA** ainsi que messieurs **Yan OUELLETTE** et **Abib MOHAMED** en tant que membres parents du CCSEHDAA 2019-2020.

(Proposé par madame Raymonde Gomis - Proposition adoptée à l'unanimité)

Les délégués au Comité de parents désignés sont les suivants :

Délégués	Substituts
Mme Katherine Rochette	Mme Nicole Kisisa
Mme Yalka Moïse	Mme Nathalie Picard
M. Yan Ouellette	Mme Diane Boucher
M. Abib Mohamed	

(CCSEHDAA/AGA2019/06)

IL EST PROPOSÉ par madame **Hélène Leung** et **RÉSOLU** à l'unanimité, d'adopter l'élection de mesdames **Katherine ROCHETTE** et **Yalka MOÏSE** ainsi que de messieurs **Yan OUELLETTE** et **Abib MOHAMED** et d'adopter l'élection de mesdames **Nicole KISISA, Nathalie PICARD** et **Diane BOUCHER** en tant que délégués et substituts du CCSEHDAA au Comité de parents 2019-2020.

(Proposé par madame Hélène Leung - Proposition adoptée à l'unanimité)

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

Mme Attigue informe les parents qu'ils sont bienvenus comme public aux rencontres du comité et qu'une période de questions du public y est proposée. Mme Levert informe également les parents qu'ils peuvent la contacter en cas de question pour leurs enfants. Mme Levert remercie Mme Attigue pour son travail comme Présidente du CCSEHDAA lors de la dernière année.

11. MENTION DES DATES DE LA PREMIÈRE RÉUNION DU CCSEHDAA ET DU COMITÉ DE PARENTS (CP)

CCSEHDAA : Jeudi 5 novembre 2019 à 19h au Centre administratif (Salle 115/116)

Comité de parents : Jeudi 24 octobre 2019 à 19h15 au Centre administratif (Salle du conseil des commissaires)

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée générale est levée à 20 heures 30.

Mme Noura Attigue
Présidente

Rudi Maghuin
Secrétaire aux minutes